

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 04263 Numéro SIREN : 712 042 639 Nom ou dénomination : SFECO & FIDUCIA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 61375

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

SAS SFECO & FIDUCIA AUDIT

50 rue de Picpus
75012 PARIS

APE : 6920Z
Siret : 71204263900070

Gilbert METOUDI
Président

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr

www.berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

BMA



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	119 081		119 081	119 081
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	129 937	70 000	59 937	59 937
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	249 018	70 000	179 018	179 018
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	47 000		47 000	31 400
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	250 080		250 080	231 540
Autres créances	28 664		28 664	37 674
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	67 136		67 136	39 131
Charges constatées d'avance (3)	19 438		19 438	20 553
TOTAL ACTIF CIRCULANT	412 318		412 318	360 298
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	661 336	70 000	591 336	539 316
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	62 400	62 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 240	6 240
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	202 226	193 528
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	100 078	108 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	370 943	370 866
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 145	95 704
Dettes fiscales et sociales	56 759	56 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	39 488	16 649
TOTAL DETTES	220 392	168 450
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	591 336	539 316
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	220 392	168 450
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	754 161	745 086
Chiffre d'affaires net	754 161	745 086
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	15 600	1 800
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		10 500
Autres produits	1	
Total I	769 761	757 386
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	617 329	591 574
Impôts, taxes et versements assimilés	664	657
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 001	5 500
Total II	626 993	597 732
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	142 768	159 654
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	142 768	159 654

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		267
Sur opérations en capital		2 440
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 707
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	45	
Sur opérations en capital		1 281
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	45	1 281
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-45	1 426
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	42 646	52 383
Total des produits (I+III+V+VII)	769 761	760 093
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	669 684	651 395
BENEFICE OU PERTE	100 078	108 698
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		267
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	45	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Aucun fait caractéristique n'est à signaler dans le cadre des activités de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SFECO & FIDUCIA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 591 336 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 078 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/10/2018 par le Président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/08/2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Fonds commercial

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Travaux en-cours

Les en-cours de production sont valorisés au prix de revient des travaux de réalisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Reconnaissance des produits

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est à la réalisation de la prestation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	119 081			119 081
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	119 081			119 081
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	129 937			129 937
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	129 937			129 937
ACTIF IMMOBILISE	249 018			249 018

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti. Une dépréciation est constatée lorsque sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur nette comptable.

31/08/2018	
Éléments achetés	119 081
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	119 081

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 298 182 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	250 080	250 080	
Autres	28 664	28 664	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 438	19 438	
Total	298 182	298 182	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 62 400,00 euros décomposé en 12 480 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 220 392 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 145	124 145		
Dettes fiscales et sociales	56 759	56 759		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	39 488	39 488		
Total	220 392	220 392		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	48 227
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	13 095
Total	61 322

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	19 438		
Total	19 438		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	39 488		
Total	39 488		

S.F.E.C.O. & FIDUCIA AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 62 400 €
Siège social : 50, rue de Picpus, 75012 PARIS
712 042 639 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 JANVIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 100 077,52 € de la manière suivante :

- Dividendes	100 000,00 €
Soit 8,01 € par action	
 - Solde au compte "autres réserves"	 77,52 €
Total	100 077,52 €

Le compte "autres réserves" s'élève ainsi à 202 303,21 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du mois de janvier 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

- conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

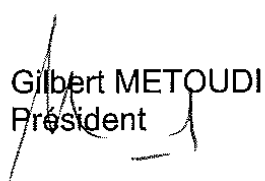
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 % SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 % MAIS NON SOUMIS AUX PRELEVEMENTS SOCIAUX
31 août 2015	100 000,00	8,01	371,62	99 628,38
31 août 2016	160 000,00	12,82	538,44	159 461,56
31 août 2017	100 000,00	8,01	371,62	99 628,38

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 janvier 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme


Gilbert METOUDI
Président



SARL de Commissariat aux Comptes - Membre de la CRCC de Paris

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Société par Actions Simplifiée au Capital de 62 400 €

RCS PARIS 712 042 639

50, rue de Picpus

75012 PARIS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SFECO & FIDUCIA AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Joinville-le-Pont, le 14 décembre 2018

G.I.E. Partners Audit,
Commissaire aux comptes

Isabelle VECCHIETTI

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	119 081		119 081	119 081
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	129 937	70 000	59 937	59 937
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	249 018	70 000	179 018	179 018
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	47 000		47 000	31 400
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	250 080		250 080	231 540
Autres créances	28 664		28 664	37 674
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	67 136		67 136	39 131
Charges constatées d'avance (3)	19 438		19 438	20 553
TOTAL ACTIF CIRCULANT	412 318		412 318	360 298
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	661 336	70 000	591 336	539 316
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	62 400	62 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 240	6 240
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	202 226	193 528
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	100 078	108 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	370 943	370 866
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 145	95 704
Dettes fiscales et sociales	56 759	56 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	39 488	16 649
TOTAL DETTES	220 392	168 450
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	591 336	539 316
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	220 392	168 450
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	754 161	745 086
Chiffre d'affaires net	754 161	745 086
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	15 600	1 800
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		10 500
Autres produits	1	
Total I	769 761	757 386
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	617 329	591 574
Impôts, taxes et versements assimilés	664	657
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 001	5 500
Total II	626 993	597 732
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	142 768	159 654
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	142 768	159 654

COMPTE DE RESULTAT

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		267
Sur opérations en capital		2 440
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 707
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	45	
Sur opérations en capital		1 281
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	45	1 281
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-45	1 426
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	42 646	52 383
Total des produits (I+III+V+VII)	769 761	760 093
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	669 684	651 395
BENEFICE OU PERTE	100 078	108 698
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		267
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	45	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Aucun fait caractéristique n'est à signaler dans le cadre des activités de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS SFECO & FIDUCIA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 591 336 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 078 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/10/2018 par le Président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/08/2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Fonds commercial

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Travaux en-cours

Les en-cours de production sont valorisés au prix de revient des travaux de réalisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Reconnaissance des produits

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est à la réalisation de la prestation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	119 081			119 081
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	119 081			119 081
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	129 937			129 937
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	129 937			129 937
ACTIF IMMOBILISE	249 018			249 018

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti. Une dépréciation est constatée lorsque sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur nette comptable.

	31/08/2018
Éléments achetés	119 081
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	119 081

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 298 182 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	250 080	250 080	
Autres	28 664	28 664	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 438	19 438	
Total	298 182	298 182	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 62 400,00 euros décomposé en 12 480 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 220 392 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 145	124 145		
Dettes fiscales et sociales	56 759	56 759		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	39 488	39 488		
Total	220 392	220 392		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	48 227
AUTR.CHARG.FISCALES A PAYER	13 095
Total	61 322

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	19 438		
Total	19 438		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	39 488		
Total	39 488		

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL CAPECA 75017 PARIS	10 000	55 464	99,90	885
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 298 182 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	250 080	250 080	
Autres	28 664	28 664	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 438	19 438	
Total	298 182	298 182	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			